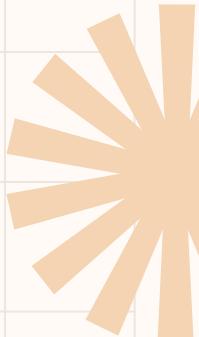


SURF 8/15 ANS

Eté 2026 Cap Océan
Référence : 046005001



VPT - 21, rue ST Fargeau - 75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports - CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 -

CGOL : Utilité Publique - décret du 31.05.1930

À propos du centre

COORDONNÉES DU CENTRE :

Village Club cap Océan
7 avenue Jean Moulin
40510 Seignosse-Océan

Tel: 05.58.43.31.15

Mail : reservation.capocean@laligue46.org

Site : www.capocean-junior.org.

 [Village-Club Cap Océan](#)

 [cap ocean](#)



GPS : 43.68601491274766,
-1.4319712525649821

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ACCÈS :

Le village club Cap Océan est situé sur la côte atlantique, région sud des Landes, à 400 mètres de la plage des Estagnots et du Lac Marin d'Hossegor.

R.N 10 sortie ST VINCENT de TYROSSE. Prendre la direction HOSSEGOR, à SOORTS prendre la 1ère à droite après le fronton. Au rond-point, continuer tout droit (Hossegor à gauche, Seignosse à droite). Arriver au Lac Marin, tourner à droite (Lac à votre gauche). Au bout du Lac, prendre le 2ème croisement à gauche direction Plage des Estagnots (carte Michelin N° 79).

Sortie Capbreton Autoroute A 63 et A 64 : rejoindre Hossegor centre. Longer le Lac côté est (Lac à votre gauche). Au bout du Lac, prendre le 2ème croisement à gauche direction Plage des Estagnots (carte Michelin N° 79).

Gare SNCF :

Depuis Paris : TGV Gare Montparnasse/Dax via Bordeaux puis navette bus jusqu'au centre

Depuis Toulouse : Train Toulouse/Bordeaux puis Train Bordeaux/Dax puis navette bus jusqu'au centre

Préparation du séjour

Pour que le séjour de votre enfant se déroule au mieux, voici la liste des éléments indispensables, à déposer dès que possible dans votre espace client.

- la fiche renseignements médicaux et individuels complétée et signée, à laquelle seront joints les ordonnances et/ou PAI si prise de médicaments ou protocoles médicaux à connaître
- la fiche de liaison remplie et signée si le ou la jeune dépend d'une institution
- la photocopie des vaccinations
- la photocopie de l'attestation de la carte vitale sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune, ainsi que la copie de l'attestation mutuelle
- la photocopie de l'attestation de CSS (ex CMU) sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune
- la feuille de droit à l'image
- l'attestation Pass Nautique complétée ou la copie de l'attestation déjà en possession de la famille
- la fiche trousseau complétée avec le/la jeune afin qu'il/elle puisse suivre ses affaires durant son séjour, à mettre dans la valise

Transport des participants



Une convocation sera disponible dans votre espace client environ 2 semaines avant le départ.

Les convoiages sont assurés et encadrés par les équipes d'animation de Vacances Pour Tous. Vous pourrez facilement les repérer le jour J grâce à leur T-SHIRT vert "Vacances pour Tous".

Les transports en Train arrivent en Gare de Dax puis bus ou mini-bus jusqu'au centre.

Pour les jeunes en transport,

Premier repas servi : Goûter

dernier repas servi : Déjeuner souvent en panier repas

Pour les jeunes en rendez-vous sur place :

Le 1er jour, arrivée entre 14h et 16h

Premier repas servi : goûter

Le dernier jour, départ entre 14h et 16h

Dernier repas servi : déjeuner



Cadre de vie

Tout pour passer de très bonnes vacances dans l'esprit du "surf camp" tout proche de la plage des Estagnots, du Lac marin, et en lisière de forêt.

Le centre dispose d'une piscine, d'espaces de jeux, de salles d'activités. Une véritable immersion dans l'univers SURF à HOSSEGOR ☺



Hébergement des participant.e.s

Le groupe aura pour lui tout seul un bâtiment sur 2 niveaux, réparti en chambres de 2 à 4 personnes. Sanitaires (wc et douche) dans chaque chambre.

Repas

des participant.e.s

Les repas sont des moments privilégiés qui permettent l'échange et la discussion, tout en découvrant les diversité alimentaires. Les repas sont préparés sur place, sont équilibrés et correspondent aux activités sportives proposées.

Les animateurs/animatrices partagent leur repas avec les enfants, à la fois pour les aider et pour profiter de ce moment convivial, tout en leur laissant des moments entre eux.

Des repas à thème ou exceptionnels ponctuent le séjour: soirée pizza, burger par exemple...

Les enfants peuvent manger dans une salle de restauration ou en extérieur sur la terrasse.

Le petit-déjeuner est servi sous forme de buffet, ainsi que les repas.



Les activités

Un séjour tonique pour les passionné.e.s et les amateurs et amatrices de vagues et de sensations fortes en toute sécurité !

Seignosse/Hossegor est l'un des meilleurs spot de surf : de nombreuses compétitions y sont d'ailleurs organisées : initiation ou perfectionnement en toute sécurité, séances encadrées par des moniteurs brevetés d'état.

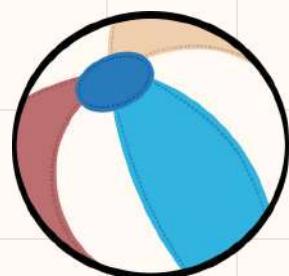
6 séances de 1h30 par séjour de 10 jours pour découvrir la glisse sur les plus belles vagues de la côte sud des Landes.

Les conditions de pratique sont adaptées suivant l'âge des participant.e.s.

Un.e débutant.e devrait réussir à se mettre debout et se laisser glisser jusqu'au bord, un pratiquant.e confirmé.e pourra se perfectionner sur des techniques comme les aerial, floater et autres... L'équipe pédagogique expliquera le phénomène des baïnes, les courants, les marées...

Attention : pour la pratique des sports nautiques, TOUS les enfants doivent savoir nager ET être titulaires du test préalable aux activités nautique (PAN) ou du Pass Nautique délivré dans le cadre scolaire, avec ou sans brassard.

Autres activités possibles pendant le séjour : baignades à l'océan ou à la piscine du centre, activités sportives : ping-pong, tennis et activités manuelles, grands jeux, soirées, sorties, mini-golf. Le séjour permettra de découvrir la forêt landaise et les manifestations locales, 1 sortie au parc aquatique « Atlantic park » est incluse.



Le séjour est encadré par un directeur ou une directrice, responsable de la mise en place du projet pédagogique, et d'une équipe d'animation (taux d'encadrement à 1 animateur ou 1 animatrice pour 8 à 10 jeunes),

Les vacances étant un moment privilégié de la vie de l'enfant, l'équipe d'animation attend chaque jeune pour passer avec lui les meilleures vacances possibles.

L'objectif de l'équipe est d'amener à apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant l'autonomie individuelle.

Le respect inclut également les locaux et le matériel mis à disposition.



Organisation du séjour

Des règles de vie sont également à respecter. Elles impliquent forcément quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. C'est d'ailleurs en groupe qu'elles seront établies et mutuellement négociées et acceptées.

Des temps libres seront aménagés dans la journée pour permettre à chacun.e de lire, d'écrire, de prendre du repos.

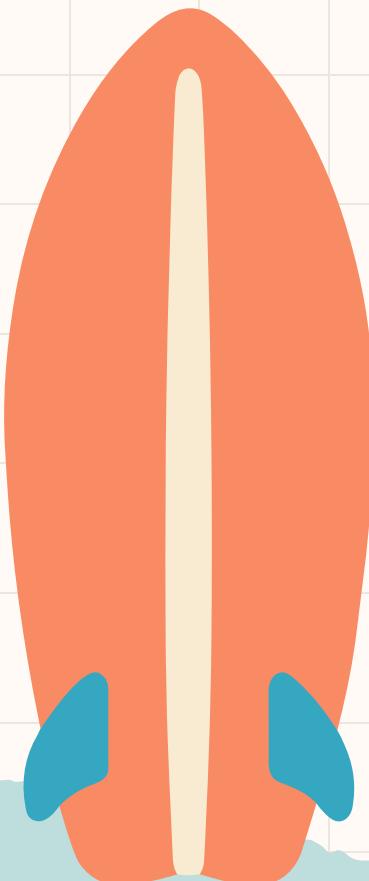
ATTENTION : Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à charge de la famille ou institution.



Éléments du trousseau

Reportez vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

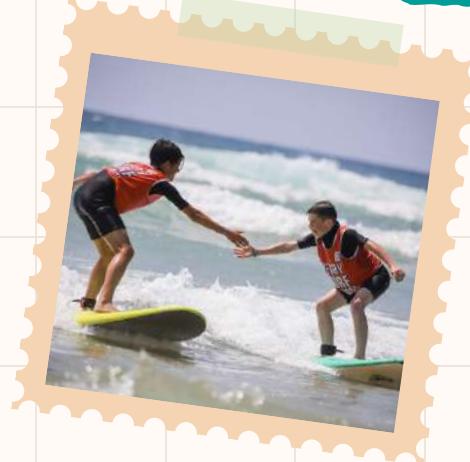
Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir en plus : un petit sac à dos, une gourde, ainsi qu'une lampe de poche de type frontale.



Courrier

Si vous souhaitez perpétuer la tradition du courrier, la boîte aux lettres du centre est relevée tous les jours, et le courrier est distribué aux enfants.

Vous aimez recevoir du courrier ? Pensez à remettre à mettre dans la valises des enveloppes timbrées aux adresses des destinataires afin que le/la jeune puisse faire parvenir des nouvelles si il/elle le souhaite.



Le Blog

Pour les nouvelles pendant le séjour, un blog privé est mis en place et alimenté à minima tous les deux jours, c'est pourquoi il est très important que la feuille de droit à l'image soit remplie et signée.

Les codes et accès au blog vous seront envoyés au même moment ou seront sur la convocation.

Vous pourrez laisser des commentaires personnalisés qui seront transmis à vos enfants.

Téléphone

Les enfants étant en activité toute la journée, il n'est pas possible de les joindre directement sur la ligne du centre. En cas d'appel pour une réelle nécessité, le message sera transmis au directeur ou à la directrice du séjour.

Pour les jeunes en possession de téléphones portables, leur fonctionnement sera déterminé dès le début du séjour avec l'équipe d'animation. Les téléphones ne seront possiblement pas en libre accès 24h/24h.

Pour celles et ceux qui n'ont pas de téléphone portable, des temps d'appel et de communication avec les familles seront organisés.

L'argent de poche

Des sorties seront sûrement prévues lors du séjour si le planning le permet. Dans ce cas, les enfants pourront acheter souvenirs, bonbons ou autre. C'est à vous de décider si vous donnez un peu d'argent de poche ou non.

Pour les plus jeunes, il est fortement recommandé de mettre l'argent de poche dans une enveloppe avec le nom et prénom afin de remettre celle-ci à un membre de l'équipe d'animation, qui le gardera en sécurité et qui le distribuera lors des sorties.

Pour les plus grands, si le/la jeune décide de garder son argent de poche sur lui/elle, alors, aucune réclamation ne pourra être faite en cas de perte ou de vol.

Les objets de valeur

Les pertes, casses ou vols d'objets de valeur (bijoux, téléphone portable, jeux vidéo, appareils numériques etc...) ou encore d'espèces, ne sont pas couverts par l'assurance.

Vacances pour Tous et ses centres de vacances se déchargent de toute responsabilité. Toute disparition devra être signalée à l'équipe avant la fin du séjour.

Santé

En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les responsables remboursent Vacances Pour Tous à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement.

En cas de traitement médical en cours, joindre OBLIGATOIREMENT une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

En cas d'accident, une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle) et les éventuels rapatriements.

BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS !

TOTAL
TOTAL

